# PLAN LOCAL D'URBANISME

## ZONAGE - 5000eme
## PLANCHE N°2

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2015 approuvant le projet.

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

A. LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UB — Désignation de zone
- UAa — Désignation de secteur de zone

B. LES EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements réservés

2. RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Eléments du paysage identifiés à préserver (7° du L. 123.1.5)
- Clôture et mur à conserver
- Cheminement piéton à conserver
- Secteur de nuisance acoustique
- Recul par rapport à la forêt
- Nouvelles constructions
- Zones de riques (inondation, mouvements de terrain, chutes de blocs, miniers, cavités), en référence aux PPR et cartes d'aléas
- La zone 1AUc correspond à un périmètre d'étude assorti d'un relative inconstructibilité de 5 ans défini par l'article L123-2 du code de l'urbanisme.

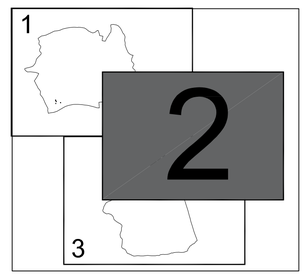


Pompey, le 15 décembre 2015

Le Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey,
Laurent TROGLIC

AVERTISSEMENT
Les différents risques ne figurent pas sur ce plan de zonage, il conviendra de consulter les chapeaux de zones du règlement et les annexes pour en prendre connaissance.

## Commune de LIVERDUN

ville de liverdun

ECHELLE : 1/5000

Sources : IGN, BRGM, DDT54, GEODERIS

Commune de Pompey

Commune de Frouard